



Dépannage chauffage

Par pefido10

Bonjour,

Imaginez les soucis dont je suis accablé depuis les travaux qui m'ont été effectués sur mon installation de chauffage je me démène avec cette personne depuis ces travaux en Septembre 2014, plus particulièrement Décembre, soupçonneux de l'intérêt envisagé pour la pose d'un radiateur ce qui m'a amené à contacter le fournisseur de ces vases d'expansion, la forme les côtes précisées ce dépositaire m'a affirmé que ce vase existait toujours ?

C'est une installation de chauffage qui date de 1965 dans un pavillon de plein pied, le vase d'expansion endommagé, placé dans les toilettes assurait une température convenable.

Nous avons 85 ans, mon épouse dépendante, moi handicapé. Le chauffagiste qui assure l'entretien de ma chaudière m'a déclaré que ce modèle de vase ne se trouvait plus, qu'il était nécessaire de modifier pour remplacer ce vase. Il m'a conseillé le vase circuit fermé qu'il m'a installé lui faisant confiance.

A présent mes toilettes ne sont plus chauffées, il a sectionné à proximité de la chaudière les 2 tuyaux qui alimentaient l'ancien vase, au niveau du raccordement de ces tuyaux protégés par un isolant, il suinte une fuite.

Le vase circuit fermé installé ce dépanneur qui suit mon mon chauffage depuis de nombreuses années m'a proposé pouvoir m'installer un radiateur dans mes toilettes, il se trouve que ces toilettes placées près de l'entrées sont éclairées par une fenêtre d'où l'on y ressent la fraîcheur, sans chauffage ces toilettes nous sont froides la nuit ce qui n'était pas le cas lors de l'ancien vase et sa tuyauterie, nous sommes contraints en période froide d'ouvrir la porte pour permettre à la chaleur du pavillon d'y pénétrer

J'apprends aujourd'hui que ce vase défectueux est encore disponible dans le commerce sur place, établissement que ce dépanneur fréquente, il lui aurait suffi d'un simple démontage, remontage pour remédier à ce dépannage.

Ce dépannage me serait revenu meilleur marché et mes toilettes confortables.

Je regrette avoir fait confiance à cette personne qui a probablement profité de mon inexpérience mon état de santé dû à une opération sérieuse qui me diminuait.

M'est-il possible d'obtenir un quelconque recours ?

Merci d'avance.

Bien cordialement.

<http://www.cjoint.com/c/FEod1mVVP0P>